

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 1^{er} octobre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle des spectacles – Maison du Peuple – Place Jean Moulines à Lezoux, après convocations légales en date du 24 septembre 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

VOTE : En exercice : 35

Présents : 29 / Représentés : 5

Votants : 34

Votaient par procuration :

- M. Patrick GIRAUD (à Mme Julie MONTBRIZON)
- M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
- Mme Catherine MORAND (à Mme Sylvie ROCHE)
- M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)
- Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Absent :

Mme Claire GATTI

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : ECONOMIE – JOURNEES PORTES OUVERTES ENTREPRISES – CONVENTION DE FINANCEMENT 2020

**ECONOMIE – JOURNEES PORTES OUVERTES ENTREPRISES
– CONVENTION DE FINANCEMENT 2020**

Madame la Présidente rappelle que pour la 11^{me} année consécutive, les Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et la CCEDA co-organisent la manifestation dédiée à la découverte des entreprises du bassin Thiernois « Les Journées Portes Ouvertes Entreprises ».

Compte-tenu de l'intérêt que représente cette manifestation auprès d'un public scolaire en termes de découverte des métiers et des savoir-faire, une nouvelle édition a été programmée du 18 au 20/11/2020. Compte-tenu du contexte sanitaire, une vingtaine d'entreprises du bassin thiernois ont décidé de participer à cette opération, sur le territoire de la CCEDA, 4 entreprises ont confirmé à ce jour leur participation (Ecovert Boilon, SARL Maia, Ars Fictilis, Atelier du Potier).

Une participation financière de la Communauté de Commune est sollicitée pour la communication et la promotion de cette manifestation (édition de dépliants, affiches et insertion presse dans la Montagne et la Gazette, affichage urbain).

Par conséquent, Madame la Présidente propose à l'assemblée :

- de fixer la participation financière à l'édition 2020 de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier à hauteur de 2000€ ;
- de signer la convention de partenariat avec la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) relative à cette participation ;
- de régler cette participation financière à la CCTDM.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 06 octobre 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.